

SYNOPSIS EUROMED

Edition No 115

13 octobre 2000

EVENEMENTS

- **En vue de la préparation de la Conférence de Marseille des 16 et 17 novembre les Hauts fonctionnaires des Ministères des Affaires Etrangères tiendront quatre réunions euro-méditerranéennes la semaine prochaine à Bruxelles.** Le projet de Charte pour la paix et la stabilité sera à l'ordre du jour de la réunion du **17 et 20 octobre**. Le **18 octobre**, le Comité euro-méditerranéen discutera notamment de la Communication de la Commission européenne sur la relance du Processus de Barcelone ; de la coopération régionale en ce qui concerne le patrimoine culturel et les échanges de jeunes, et de la poursuite des travaux habituels sur les activités du Partenariat. Le **19 octobre**, les hauts fonctionnaires discuteront de la lutte contre le terrorisme.
- **La Banque européenne d'investissement (BEI) octroie à la Jordanie un financement de 15 millions d'euros à l'appui du secteur privé, axé sur les technologies de l'information.** La BEI a mis en place un concours financier en vue d'appuyer la modernisation et la restructuration du secteur privé, ainsi que la poursuite du développement du secteur financier en Jordanie. Ce concours vise aussi à soutenir les efforts que déploie la Jordanie pour mettre sur pied son industrie des technologies de l'information. Il s'agit du premier concours de la BEI sur capitaux à risques accordé dans le bassin méditerranéen, centré sur les technologies de l'information, ce qui reflète la décision de la Jordanie de s'engager rapidement sur la voie de la nouvelle économie.
- **Les 2 et 3 novembre se tiendra à Naples le sixième sommet euro-méditerranéen des Conseils économiques et sociaux et institutions similaires.** Ce sommet se déroulera préalablement à la Conférence ministérielle de Marseille (Barcelone IV) des 16 et 17 novembre, pour permettre aux représentants des milieux économiques et sociaux des 27 Partenaires d'adresser un message politique aux Ministres réunis dans le cadre du Partenariat euro-méditerranéen.
Contact: Ellen Durst, Comité éco. et soc. européen: tél 00 32 2 546 9845 – ellen.durst@esc.eu.int
- **Les 8 et 9 novembre, se déroulera à Bruxelles le deuxième Forum euro-méditerranéen des transports.** Après le premier Forum qui s'était tenu à Malte en mars 1999, il s'agira à Bruxelles d'une réunion technique qui rassemblera Directeurs et hauts fonctionnaires des 27 Partenaires dans le secteur des transports. La Commission, qui présidera la réunion, souhaite à cette occasion recadrer et mieux structurer les travaux du Forum, afin de permettre à ce dernier de mieux jouer son rôle d'enceinte de référence pour l'impulsion et le développement de la coopération régionale.
- **Le 14 octobre, aura lieu l'ouverture à Amman du 12ème Festival du film européen en présence de l'ambassadeur de la Présidence française de l'UE et du Chef de la délégation de la Commission européenne en Jordanie.** Le festival, placé sous le haut patronage du roi Abdullah II et de la reine Rania, se tiendra jusqu'au 24 octobre et proposera une participation record des meilleures productions du cinéma en provenance de 11 des 15 Etats membres de l'UE. C'est le film français "*Les enfants du Marais*" de Jean Becker avec entre autre J. Villeret, A. Dussolier et M. Serrault qui fera l'ouverture.

SYNOPSIS EUROMED

Edition No 115

13 octobre 2000

CONSEIL D'ASSOCIATION UNION EUROPEENNE/MAROC – LUXEMBOURG, 9 OCTOBRE

La première session du Conseil d'association a suivi l'entrée en vigueur, le 1 mars 2000, de l'Accord d'association euro-méditerranéen UE/Maroc. Elle marque un changement qualitatif dans les relations entre l'UE et le Maroc. Le Conseil d'association a examiné l'état des relations économiques et politiques entre les parties. L'association entre le Maroc et l'UE est fondée sur le respect commun de la démocratie, des droits de l'Homme et de l'Etat de droit. Dans ce contexte, l'UE se félicite que la protection des droits de l'Homme et l'extension des libertés publiques constituent une des orientations essentielles des autorités marocaines. En ce qui concerne les relations commerciales, l'UE a souhaité que l'ouverture prochaine du marché marocain soit renforcée par une intégration régionale entre les pays du sud de la Méditerranée et qu'elle doive être complétée par l'application d'autres dispositions de l'Accord en matière de concurrence, de droit d'établissement, de circulation des capitaux ou de propriété intellectuelle. Le Conseil a confirmé sa volonté de mettre en place, de manière progressive et réciproque, à partir du 1er janvier 2001, une plus grande libéralisation des échanges de produits agricoles et de poursuivre, sur des bases mutuellement avantageuses, la coopération dans le secteur de la pêche. Les participants ont aussi procédé à un échange de vues sur le Processus de paix au Moyen-Orient, l'évolution de la politique européenne de sécurité et de défense, l'Union du Maghreb arabe et la situation au Sahara occidental.

MEDPARTENARIAT EGYPTE 2000 – LE CAIRE, 3-4 OCTOBRE

Plusieurs centaines d'entreprises en provenance d'Europe et des Partenaires méditerranéens ont participé à cette rencontre de deux jours. Près de 350 entreprises égyptiennes et 510 entreprises "visiteuses", dont environ 160 méditerranéennes et 350 européennes, se sont rencontrées sur base de rendez-vous préétablis et informels. Ces rendez-vous ont suscité un très grand intérêt de la part des entreprises. Il est à noter que beaucoup d'affaires ont été menées en marge de la rencontre, ce qui souligne l'utilité de ces rendez-vous et leur rôle de catalyseur. Le Ministre égyptien de l'Economie et du Commerce extérieur, Y. Boutros-Ghali, les ambassadeurs de la Présidence française de l'UE et de la Commission européenne étaient les principaux intervenants lors de la cérémonie d'ouverture.

AUDITION PUBLIQUE SUR PROCESSUS DE BARCELONE – P.E. – BRUXELLES, 9 OCTOBRE

La Commission des Affaires Etrangères du Parlement européen entendait faire un large tour d'horizon de la politique euro-méditerranéenne dans la perspective de la prochaine Conférence ministérielle de Marseille. Parmi les orateurs, on comptait plusieurs hauts fonctionnaires de la Commission européenne. Le député européen J. Sakellariou, précédent rapporteur sur le suivi du Processus de Barcelone et coordinateur de la délégation à la Conférence ministérielle de Stuttgart de l'année dernière, a quant à lui demandé une révision en profondeur de la politique euro-méditerranéenne. Il a aussi demandé que l'on définisse plus clairement l'articulation entre le Processus de Barcelone et le Processus de paix au Moyen-Orient. Le député considère que la faiblesse de la démocratisation ne doit pas servir de prétexte à la diminution des fonds MEDA et qu'il faut travailler à combler le fossé culturel qui subsiste entre les différents Partenaires.